

3. - VIE CULTURELLE

Le duché de Luxembourg, claustré derrière la barrière naturelle des Ardennes, ne tira aucun profit du bel épanouissement que connurent les arts et les sciences dans les Provinces méridionales, grâce aux secours que leur prodigua Isabelle en puisant dans sa caisse privée.

Comme, à l'encontre de ce qui s'était passé dans les provinces belgiques, nulle église n'avait été détruite en Luxembourg, la sollicitude des Archiducs put se manifester ailleurs, exception faite pour l'église des Jésuites; c'est la raison pour laquelle nos régions sont dépourvues d'édifices civils et religieux construits dans le nouveau style baroque flamand.

Il y a aussi lieu de relever que le pauvre duché de Luxembourg ne connaissait pas non plus de mécènes: la construction et la décoration intérieure du palais de Clausen étaient achevées depuis 1599 et le prince de Mansfeld était mort depuis 1604.

Enfin il ne faut pas oublier que pendant le règne des Archiducs aucun peintre de renom n'est à citer comme étant originaire du pays de Luxembourg.

Par contre la liste de ceux qui se distinguèrent dans d'autres domaines n'est pas négligeable.

C'est en grande partie à *Jean de Benninck* (1557 - 1632), depuis 1601 président du Conseil provincial, qu'est due la rédaction des «*Coutumes générales des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny*», decretées par le Roy, notre Sire», recueil dont l'édition française parut le 20 novembre 1623 et l'édition allemande le 24 janvier 1624, toutes les deux tirées sur les presses de l'imprimeur-juré Hubert Reuland (L'ouvrage eut différentes rééditions). Auguste Neyen dit avoir eu en mains «un savant commentaire manuscrit sur ces coutumes» également dû à la plume de Benninck.

Benninck était aussi l'auteur - outre une thèse «*Carmen in laudem historiae Michaelis ab Issele de bello Coloniensi*» (1584) (1) - de différents ouvrages historiques fort appréciés par Guillaume de Wiltheim.

Un exemplaire du «*Traité sur les comtes et ducs de Luxembourg*», en latin, est signalé par Neyen comme se trouvant à la Bibliothèque du magistrat de Leipzig tandis qu'une «*Histoire du pays de Luxembourg*», et deux ouvrages sur *l'Abbaye de St-Maximin* sont probablement à jamais perdus, puisque restés à l'état de manuscrits.

Les Archiducs chargèrent Benninck de différentes missions diplomatiques. C'est ainsi qu'on le retrouve en 1601 et 1602 à Vervins et St-Riquier, qu'en cette dernière année il fut délégué commissaire dans l'affaire du chapitre de Verdun, qu'en 1613 il assista à une conférence à Trèves, etc. (2)